

Vidéo de présentation du Module Jean Monnet

Bonjour à tous, je suis Armelle Gosselin Gorand, enseignant-chercheur en droit privé à l'université Caen Normandie, et codirectrice du master droit international et droit européen. Je vous propose de découvrir notre nouveau module Jean Monnet – Mémoire et avenir de l'Union européenne.

Ce module Jean Monnet a pour objectif d'appréhender la construction européenne, « Mémoire », et ses enjeux, « Avenir », dans le cadre d'un programme à destination des étudiants Unicaen et hors Unicaen – programme qui s'inscrit dans une triple démarche :

- renforcer les connaissances disciplinaires en droit et en histoire du droit, en suivant des enseignements spécifiques et des connaissances en langue ;
- participer à des conférences et des événements de diffusion de connaissances sur les actions de l'Union européenne, à destination du grand public pour valoriser vos connaissances de manière ludique ;
- bénéficier d'actions culturelles – spectacles, expositions, master class –, pour travailler le thème de la mémoire et de l'avenir de l'Union européenne et explorer notre devise : « Unis dans la diversité ».

Le module Jean Monnet – Mémoire et avenir de l'Union européenne – propose trois parcours au choix de l'étudiant : le parcours complet, le visio-parcours et enfin l'école d'été.

Dans le parcours complet, vous devrez suivre un programme d'enseignements disciplinaires en droit et histoire du droit de 50 heures, qui se décompose en deux temps :

- un cycle de visioconférence avec questions et débats, sur une durée de 8 mois ;
- une école d'été en juin. Cette école d'été vous imposera aussi de suivre des enseignements en langue anglaise ou en langue française, selon votre origine.

Vous suivrez aussi un programme de conférences de diffusion de connaissances, sur les actions de l'Union européenne pour permettre l'échange avec des spécialistes, avec d'autres étudiants et avec des membres de la société civile. Enfin, un programme d'actions culturelles vous sera proposé pour travailler de manière ludique et enrichir votre culture européenne.

Mais vous pouvez opter pour un programme allégé. Dans le visio-parcours, vous ne participez qu'au cycle de visioconférences.

Enfin, pour ceux qui veulent se mobiliser en fin d'année universitaire, vous pouvez opter pour le parcours d'été. Si vous faites ce choix vous participerez exclusivement au programme de l'école d'été, à savoir :

- un programme d'enseignements disciplinaires en droit, histoire du droit et en langue ;
- un parcours de visites culturelles.

Et après ? Vous valoriserez votre module par l'acquisition d'un Open-Badge en fonction de vos résultats aux tests. Un Open-Badge est un outil au service de la reconnaissance de savoirs et d'expériences. Délivré par l'université, il vous permettra de valoriser votre CV. En route donc pour obtenir soit :

- le badge Jean Monnet ;
- le visio-badge ;
- le summer-badge.

Vous pourrez également valoriser votre programme culturel par la mise en place d'un e-portfolio.

À bientôt !



Le projet Jean Monnet (MAUE) a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.